

Sommaire

Actualité du Réseau Paysage

Flash actualité

Zoom sur...

Animation, manifestation
colloque...

À lire, à voir, à découvrir...

Points de vue sur le paysage

Flash actualité

Réorganisation du paysage au niveau ministériel

La sous-direction de l'urbanisme réglementaire et des paysages du ministère de la Transition écologique a fait évoluer la répartition de ses missions entre ses bureaux. Au titre des paysages, les missions sont redistribuées entre le bureau chargé de la politique des sites (UP1) qui assurera les missions relatives au patrimoine mondial et le bureau de la planification (UP3) qui assurera les missions de la politique des paysages.

Reconduction de la formation « Le paysage, l'élu et le projet local », à l'initiative du ministère de la Transition écologique

Pour la seconde année, cette formation, dispensée par les CAUE, avec le soutien de l'AMF et à destination des élus, est reconduite. Les CAUE souhaitant s'engager bénéficieront d'un financement dédié. Les CAUE du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales ont déjà mené cette expérience en 2025 ; il s'agit.

27^e atelier international sur la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage

Lors d'un atelier organisé les 12 et 13 mai 2026 à Ribeira Sacra (Espagne), le 27^e atelier international sur la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage a souligné l'urgence d'intégrer les paysages aquatiques dans les stratégies d'adaptation climatique, en renforçant la coopération internationale (avec la Convention de Ramsar) et la participation citoyenne, tout en appelant les États à appliquer la Convention européenne du paysage comme levier pour des territoires résilients face à la crise environnementale.

<https://www.coe.int/fr/web/landscape/-/27th-international-workshop-on-the-implementation-of-the-convention>

Le mot de la directrice régionale

Le Réseau Paysage Occitanie a pour vocation de valoriser les démarches paysagères concernant tous les paysages, qu'ils soient exceptionnels ou du quotidien. Tous, à leur mesure, participent directement à notre cadre de vie. Ils méritent une attention, soit par la servitude (site classé), soit par une prise en compte de leur richesse dans l'aménagement des territoires (paysages du quotidien). La « méthode paysage », portée par le réseau national des acteurs du paysage, se veut un outil d'intégration de la dimension paysagère dans les projets. Un document de sensibilisation est présent sur le site internet du réseau.

Du côté de la DREAL, le principal évènement concerne le séminaire « Les paysages agricoles d'Occitanie en transition », qui se déroulera le 22 septembre prochain à Narbo Via. Les inscriptions commenceront avant l'été.

Concernant le réseau paysage, plusieurs journées thématiques d'échanges sont aussi programmées cette année, avec une diversité de sujets et de lieux.

Nous vous souhaitons une bonne lecture de ce numéro et, avec un peu d'avance, de belles expériences paysagères estivales.

Bonne lecture.

La directrice régionale
Laurence Pujo

Actualité du Réseau Paysage Occitanie

Journées thématiques d'échanges

Journée thématique d'échanges à Montségur (Ariège) – 9 juin 2026



Le compte-rendu illustré de la journée sera mis à votre disposition sur notre site internet.



Un grand merci aux organisateurs, à commencer par le CAUE de l'Ariège et la Communauté de Communes du Pays d'Olmes. Un grand merci aussi à la cinquantaine de participants qui ont pu découvrir ou redécouvrir la richesse paysagère, historique et patrimoniale de ce territoire, devenu en janvier 2026 « Grand Site de France ».

Consultez la vidéo réalisée par la communauté de commune du Pays d'Olmes lors de la journée :

<https://www.youtube.com/watch?v=ZeWmj7dms9c>

Journée thématique d'échanges à Roques-sur-Garonne – 8 octobre 2026



L'association Arbres et Paysages d'Autan, membre du Réseau Haies Occitanie, nous propose de découvrir l'accompagnement technique et l'animation territoriale qu'ils réalisent depuis plus de 15 ans sur la commune de Roques-sur-Garonne, afin de développer la présence bienfaitrice de la

végétation en milieu urbain et péri-urbain. Au-delà de l'implication de la collectivité, il sera aussi fait référence à l'implication citoyenne.

Le programme est en cours de finalisation et sera envoyé aux membres du réseau dès que possible, les inscriptions à cet événement étant prévues courant septembre.

Zoom sur...

Les Projets Grands Sites (PGS) et les Grands Sites de France (GSF) en Occitanie

GRAND SITE



DE FRANCE

La politique des Réseau des Grands Sites de France s'inscrit dans une démarche nationale portée par l'État, notamment via le ministère de la Transition écologique, visant à préserver, gérer et valoriser des paysages emblématiques soumis à une forte fréquentation. Fondée sur les principes de la loi de 1930 sur les sites, elle cherche à concilier protection des sites classés et accueil du public dans des conditions respectueuses de leur caractère patrimonial.

Cette politique repose sur un label d'excellence, « Grand Site de France (GSF) », attribué pour huit ans par l'État aux territoires mettant en œuvre une gestion exemplaire, structurée autour d'un projet partagé, d'une gouvernance solide et d'un programme d'actions durable. Elle s'appuie également sur des phases de préparation, les « Projets Grand Site de France (PGSF) », permettant aux collectivités d'atteindre ce niveau d'exigence.

Engagée depuis les années 1980, cette démarche accompagne les territoires confrontés à des enjeux

de fréquentation et de préservation, en favorisant un développement local compatible avec les qualités paysagères. Plus de 50 sites sont aujourd'hui engagés dans cette dynamique, accueillant près de 40 millions de visiteurs chaque année, tandis que 26 territoires sont labellisés. Fédérés au sein du Réseau des Grands Sites de France, ils partagent leurs expériences et promeuvent un tourisme durable, fondé sur l'authenticité et la valorisation des paysages.

Au cœur de cette démarche se trouvent des objectifs de préservation des paysages, de maîtrise de la fréquentation, de développement local durable et de sensibilisation des publics.

En favorisant une approche intégrée, la politique des Grands Sites de France constitue aujourd'hui un levier majeur d'aménagement durable des territoires à forte valeur paysagère et patrimoniale.

En 2025, la charte graphique de la politique des sites a été profondément renouvelée. Cette évolution se traduit notamment par une clarification des appellations et une adaptation des identités visuelles, avec une déclinaison cohérente des logos selon les différentes étapes de la démarche « Grand Site de France ».



Illustrations Salagou, labellisé en 2025 et les logos des deux phases.

Cette refonte de la communication vise à renforcer la lisibilité et la compréhension de la politique des sites, en structurant plus clairement l'architecture de la marque « Grand Site de France ». Elle poursuit trois objectifs principaux : clarifier les dénominations et les visuels associés aux différentes phases d'engagement, mieux identifier les territoires non encore labellisés mais dont le projet est déjà validé, et valoriser les sites ayant obtenu le label.

Désormais, trois niveaux d'engagement sont distingués : Le premier concerne les territoires ayant reçu l'accord du ministre chargé des sites pour engager la démarche, et qui sont en phase d'élaboration de leur projet et de leur programme d'actions. Le deuxième correspond aux territoires engagés dont le projet et le programme d'actions ont été validés par la Commission supérieure des sites, perspectives et paysages, sans être encore labellisés (PGSF). Enfin, le troisième niveau regroupe les territoires labellisés « Grand Site de France », à la suite d'une décision ministérielle prise après avis de cette même commission (GSF).

Cette nouvelle structuration contribue à mieux rendre compte de la progression des territoires vers l'excellence paysagère et à renforcer la visibilité de l'ensemble de la démarche au niveau national.

La région Occitanie compte aujourd'hui 15 territoires engagés à différents stades dans cette politique exigeante des Grands Sites de France.

Ces dernières années ont été marquées par des avancées significatives, avec de nombreux sites franchissant des étapes déterminantes dans la structuration et la mise en œuvre de leur projet de territoire, traduisant une dynamique régionale particulièrement soutenue :

Les 8 Grands Sites labellisés (GSF)

- Montségur : Labellisation : janvier 2026
- Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian : Labellisation : décembre 2025
- Salagou - Cirque de Mourèze : Labellisation : juillet 2024
- Gorges du Tarn, de la Jonte et Causses : Labellisation : mai 2024
- Massif du Canigó : Renouvellement : mars 2025
- Gorges de l'Hérault - Saint-Guilhem-le-Désert : Renouvellement : août 2025
- Cirque de Navacelles : Renouvellement : décembre 2024
- Camargue gardoise : Renouvellement : mars 2023

Les 4 Projets Grands Sites de France (PGSF)

- Conques Vallées Lot et Dourdou (dépôt de candidature au label déposé)
- Gorges du Gardon
- Rocamadour
- Cité de Carcassonne

Les 3 démarches en phase d'élaboration de leur projet et de leur programme d'actions



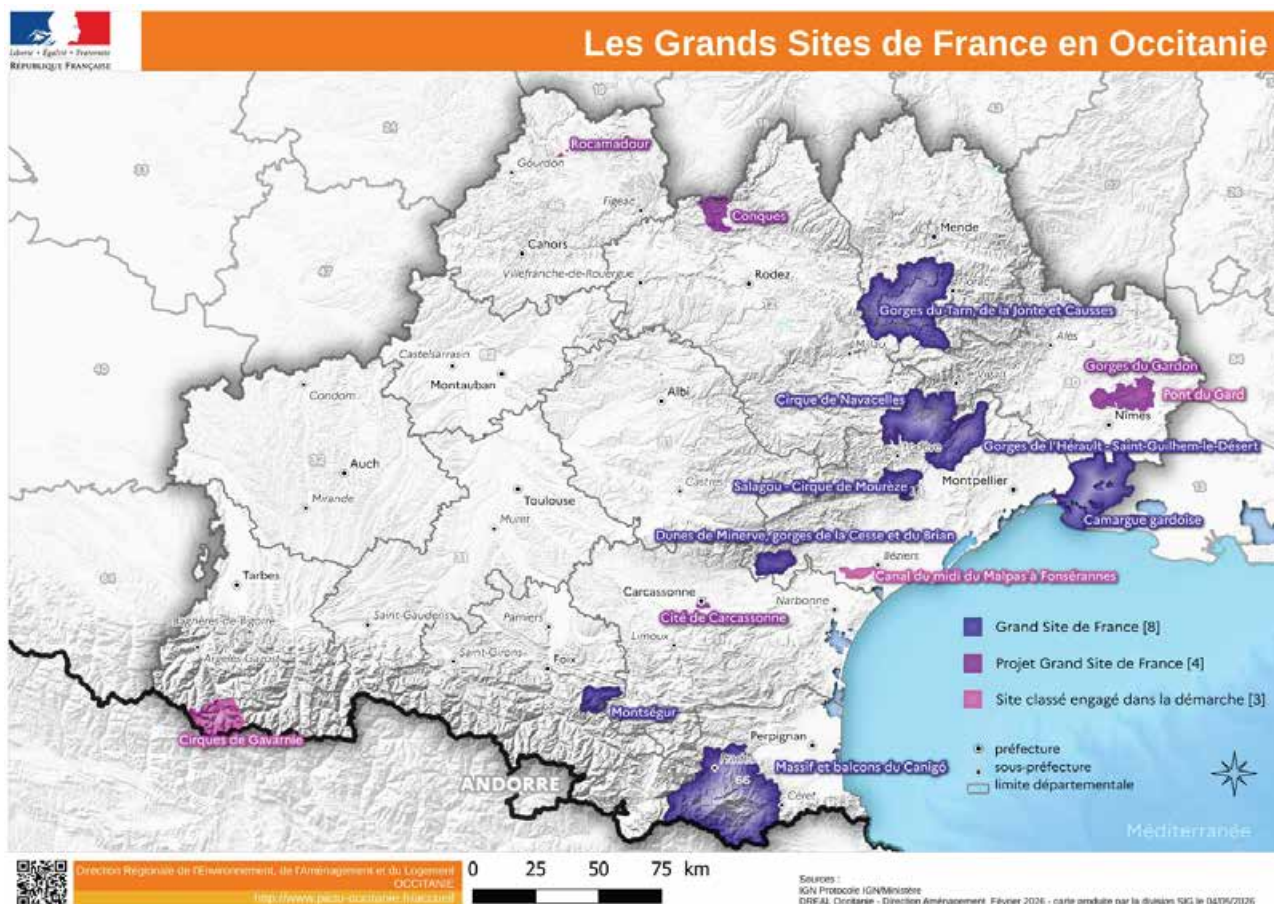
- Pont du Gard
- Canal du Midi - Béziers
- Cirques et Vallées de Gavarnie-Gèdre

Pour en savoir plus sur la politique des sites du Ministère de la Transition écologique, une page sur le site du Ministère et une brochure spécifique à télécharger :

<https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/politique-sites>
https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/SITE-CLASSES_Guide-WEB-pages_compressed.pdf

L'association « Réseau des Grands Sites de France » regroupe à la fois les projets de grands sites et les grands sites labellisés :

<https://www.grandsitedefrance.com/>



Animations, manifestations, colloques, appel à projets

Concours photo 2026 du CAUE des Pyrénées-Orientales

Pour son édition 2026, le CAUE invite le public à explorer la manière dont l'ombre et la lumière façonnent notre perception des espaces bâtis et des paysages. Le concours, lancé depuis le 5 janvier dernier se terminera le 19 juillet prochain.

Pour participer, il vous suffit de transmettre de 1 à 3 photos représentatives du thème de l'année, en remplissant la fiche en ligne à l'adresse suivante :

<https://www.caue66.fr/concours-photo-caue-2026>

Formations et sensibilisations au paysage – juin 2026 – avril 2027

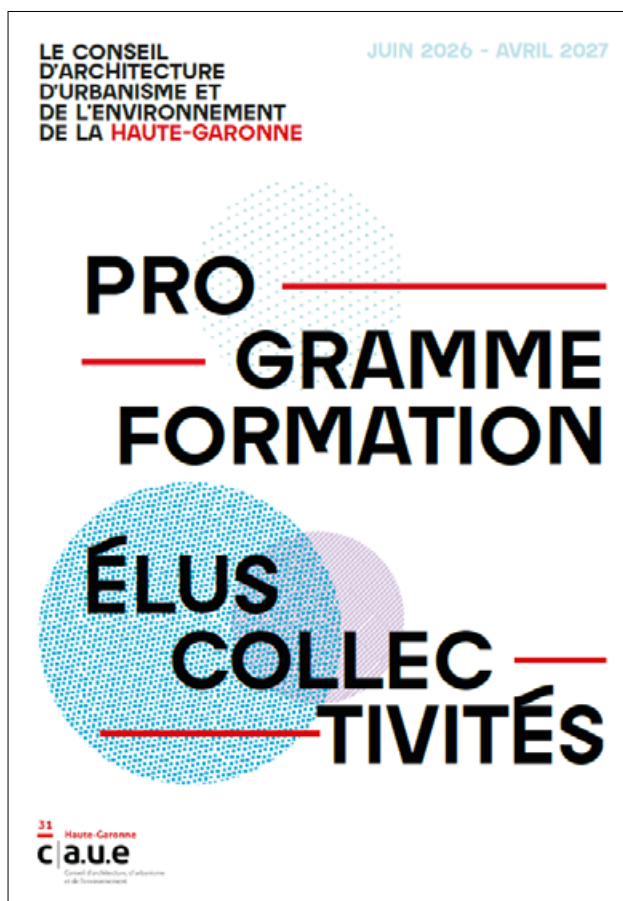
Le CAUE de Haute-Garonne vient de publier son programme de formation 2026-2027, avec tout un ensemble d'évènements ouverts à différents publics.

Ces formations sont réparties entre webinaires et visites ou encore ateliers formations. Elles sont réparties entre cinq thématiques qui vous aideront à vous préparer aux défis contemporains :

- Favoriser la sobriété foncière : le sol est un bien commun qu'il appartient à chacun de prendre soin. Faire avec l'existant, la sobriété, la fru-

galité, autant d'attributs qui contribuent à la durabilité de la ville et des villages de demain.

- (A)ménager les espaces publics: lieux du vivre ensemble et de cohésion, les espaces publics répondent aux besoins de la population. Conçus avec simplicité et concertation, ils garantissent une qualité de confort d'usage.
- S'engager pour le vivant: l'adaptation au changement climatique est un enjeu majeur de notre société. Penser les projets communaux en prenant en compte les écosystèmes est gage de pérennité et de résilience.
- Agir sur le patrimoine bâti: au-delà de la dimension culturelle de ces héritages, concevoir des équipements publics avec l'existant a un impact positif sur les ressources naturelles, les matériaux et les savoirs-faire locaux.
- Comprendre le territoire et ses paysages: la connaissance de la constitution du cadre de vie sur le temps long est la base de tout projets. La prise en compte du contexte offre un ancrage local tout en répondant aux enjeux contemporains et en anticipant ceux à venir.



Ce programme est à feuilleter ou à télécharger directement sur le site du CAUE :

<https://www.ressourcescaue31.fr/formation>

Paysages In Marciac – 27 au 31 juillet 2026

Pour sa 18^e édition, le thème de cette année est « la Santé Unique, de la terre à l'assiette ! »

Ce que nous mangeons au quotidien raconte une histoire importante. Derrière ce qui se trouve dans nos assiettes, se cachent des sols, des animaux, des écosystèmes et des choix de société qui influencent directement notre santé.



Face aux crises climatiques, à l'érosion de la biodiversité et aux défis alimentaires, l'approche « Une Seule Santé » s'impose comme une solution indispensable à la croisée de la recherche, des politiques publiques et des actions locales.

Plus d'informations, notamment sur le programme, ici :

<https://paysages-in-marciac.fr/>

Retour sur la présentation du livre « Changeons de paysage ! L'embellie écologique » - 31 mars 2026

Ce 31 mars, le collectif Paysages de l'Après Pétrole était invité par le Réseau Paysage d'Occitanie et par le CAUE de Haute-Garonne pour présenter à quatre voix son ouvrage « Changeons de Paysage ! l'embellie écologique ».

Dans le cadre sympathique du « Grand Salon », aux limites de sa capacité avec plus de 80 personnes, PAP a pu développer, avec Marion Bruère, paysagiste, Philippe Pointereau, et Marc Deconchat, agronomes, co-auteurs de l'ouvrage, divers aspects du plaidoyer en faveur de la démarche paysagère.

Qu'il s'agisse des espaces agricoles et forestiers, des petites villes, des métropoles ou de leurs lisières respectives, nos territoires de vie subissent aujourd'hui de plein fouet les conséquences du tout-pétrole. Celui-ci démontre ces jours-ci une fois de plus son rôle dévastateur de la planète et générateur de conflits sanglants entre les peuples.



Par le paysage, nous pouvons amorcer la bifurcation nécessaire, la sortie de l'ébriété énergétique, vers des projets de territoires durables et beaux, faisant appel à la participation de tous et à la sensibilité de chacun. Le débat qui a suivi les présentations a montré que l'espoir paysager pouvait surmonter les anxiétés légitimes que suscite notre époque.

Retour sur le séminaire des architectes et paysagistes conseils de l'État (APCE) de Maxent 2025

Longtemps centrés sur l'urbain, les paysagistes-conseils de l'État élargissent désormais leur champ d'action: il est temps de repenser les territoires ruraux avec l'agriculture, et non sans elle! L'enjeu? Préserver la biodiversité, la qualité des paysages et l'avenir de nos campagnes, face à des mutations rapides et profondes.

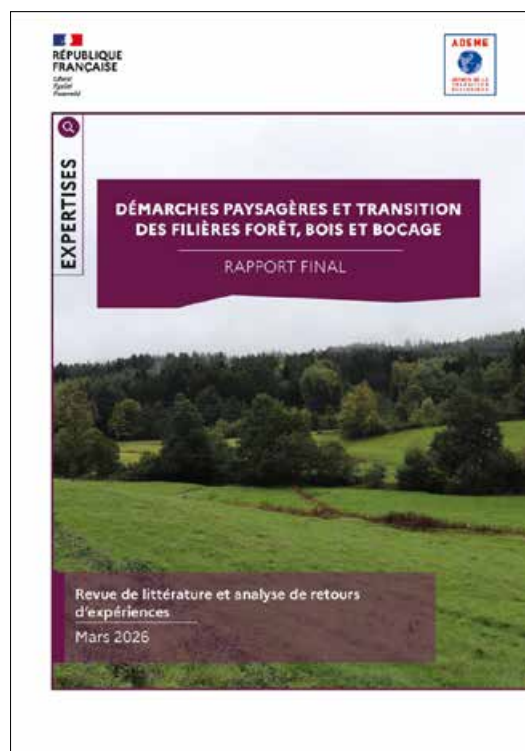
Le séminaire 2025 de l'Association des Paysagistes Conseils de l'État dresse un état des lieux inédit:

- Comprendre le monde agricole actuel, grâce à des experts en agronomie, sociologie et paysage.
- S'immerger sur le terrain, à la rencontre des exploitants et de leurs réalités quotidiennes.
- Décrypter les politiques publiques agricoles, avec des représentants de l'État et des régions.
- Anticiper les défis de demain, à travers débats et tables rondes.



Un document à télécharger ici: https://www.paysagistes-conseils.org/application/files/4117/7426/8527/2025_apce_paysage_de_conseils_2025_Maxent.pdf

Retour sur la démarche paysagère au service d'une transition énergétique territorialisée dans les Grands Sites de France



Le 1^{er} juillet 2025, un séminaire organisé par le Réseau des Grands Sites de France rassemblait

150 personnes à l'Académie du Climat à Paris. Il avait pour vocation d'évoquer les expériences de transition énergétique dans le cadre des plans de paysage et autres démarches menées sur le territoire.

Une synthèse a été produite par le Réseau des Grands Sites de France :

<https://www.grandsitedefrance.com/actus/784-retour-sur-le-seminaire-guide-et-actualisation-de-la-position-en-matiere-de-paysage-et-de-transition-energetique>

La Fabrique Écologique a produit un compte-rendu de cette rencontre :

<https://www.lafabriqueecologique.fr/app/uploads/2026/04/decryptage-n%C2%B059.pdf>

Rappelons aussi qu'un guide pratique a été diffusé à cette occasion : « Concilier paysage et transition énergétique dans les Grands Sites de France », disponible en téléchargement :

https://www.grandsitedefrance.com/images/ressources_rgsf/guide_paysage_et_transition_energetique.pdf

Le projet TAP, lauréat de l'AMI « Compétences et métiers d'avenir »



Ce projet vise à transformer les filières de formation en architecture et paysage sur la période 2025-2030 afin de répondre aux défis des transitions numérique et écologique. Il est porté par le réseau des ENSA-P et ses partenaires.

Il s'agit de répondre aux besoins d'évolution des formations et métiers pour les filières d'architecture et de paysage (nouveaux enjeux et métiers auxquels former les architectes, manque de concepteurs et de paysagistes). Pour mener ce projet de 5 ans dans le cadre des objectifs et leviers de France 2030, un consortium réunissant l'ensemble des filières de la conception s'engage à déployer les expertises dans le réseau des établissements partenaires, développer les compétences nécessaires à l'évolution des formations, mutualiser l'ingénierie pédagogique au profit des formations.

Ce programme, piloté par l'ENSA de Normandie, est en cours de développement.

Pour plus d'informations :

<https://architecturepaysage.education/>

Lancement des candidatures pour l'édition 2026 des prix d'architecture et de paysage AMC/ Le Moniteur



Le coup d'envoi de l'édition 2026 des prix d'architecture et de paysage, organisés par les revues AMC et Le Moniteur est donné. Les dossiers peuvent être déposés à partir de ce 7 avril et jusqu'au 7 septembre à minuit.

<https://www.lemoniteur.fr/architecture/top-depart-pour-la-44e-equerre-dargent.RRGNBXYDRNAS7BL2IVEV7YABPM.html>

Le Mois de la sobriété foncière en Occitanie du 5 juin au 11 juillet 2026

L'exposition nationale sur la sobriété foncière intitulée « Des solutions sur mesure pour s'adapter à la rareté des ressources et bien vivre dans nos territoires », portée par le ministère de la Transition écologique, fait le tour des régions de France : elle fait halte en Occitanie du 5 juin au 11 juillet 2026. Elle est visible gratuitement à la Galerie 24 du CAUE de Haute Garonne, au 24 rue Croix Baragnon à Toulouse, du mercredi au samedi du 13h à 18h30.

L'exposition offre l'opportunité d'informer et sensibiliser au nouveau modèle d'aménagement induit par la sobriété foncière. La DREAL, la Région Occitanie et les CAUE de Haute Garonne ont élaboré, en mobilisant de nombreux autres partenaires, un programme d'animations regroupées sous le label « Mois de la sobriété foncière en Occitanie ». Ces animations sont destinées aux élus et techniciens de collectivités, aux professionnels de l'aménagement et de la construction mais aussi au grand public.

Tables-rondes, rencontres, ateliers, jeux, visites de projets... une cinquantaine d'événements sont proposés dans tous les départements d'Occitanie, dont certains accessibles sur internet.

Retrouvez les informations sur l'exposition et le programme complet du « mois de la sobriété foncière en Occitanie » sur le site de la DREAL :

https://www-maj.dreal-occitanie.e2.rie.gouv.fr/le-mois-de-la-sobriete-fonciere-en-occitanie-du-5-a-27198.html?var_mode=calcul

Ouverture de l'appel à candidatures pour le Grand Prix national du paysage 2026



Décerné tous les deux ans, le Grand Prix national du paysage distingue des réalisations exemplaires qui placent le paysage au cœur de la transformation des territoires. Ce prix met en lumière des projets capables de révéler les ressources d'un lieu, de renforcer ses usages, d'améliorer durablement le cadre de vie et de construire une relation plus étroite entre les habitants et leur environnement. Il récompense des démarches dans lesquelles le paysage devient un outil concret d'action publique, au service de territoires plus lisibles, plus résilients et mieux adaptés aux transitions écologiques, sociales et territoriales.

L'édition 2026 consacrée aux paysages du quotidien

Rues, places, abords de gares, chemins d'école, entrées de ville, lisières agricoles, espaces publics ordinaires : ces paysages familiers façonnent l'expérience vécue des territoires. Ils sont les lieux que l'on traverse, que l'on pratique et que l'on partage chaque jour.

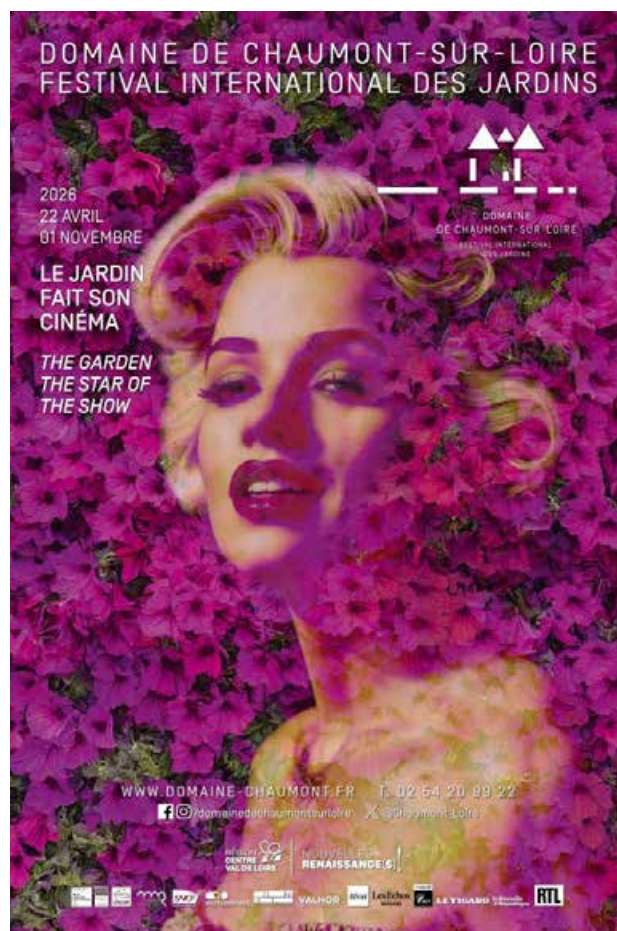
Parce que les grandes transitions se lisent aussi dans ces lieux du quotidien, l'édition 2026 distinguera des projets capables de révéler, transformer ou réparer ces paysages familiers, en faisant du paysage un levier concret de qualité de vie, de cohésion et de transition.

Pour plus d'informations :

<https://objectif-paysages.developpement-durable.gouv.fr/grand-prix-national-du-paysage-2026-a101.html>

Festival international des jardins, 22 avril - 1^{er} novembre 2026

Cette année, le thème de ce festival est « le jardin fait son cinéma ».



L'art des jardins et celui du septième art scellent, sous l'égide du Festival International des Jardins de Chaumont-sur-Loire, des noces poétiques et souveraines. Derrière le thème « Le jardin fait son cinéma », se révèle une gémellité profonde entre deux univers qui partagent le sens du rythme, du regard et du symbole.

Le jardin cinématographique s'affranchit de la simple condition de décor. Il s'anime, devient le réceptacle des passions humaines et le miroir de l'âme. Tour à tour éden retrouvé, théâtre d'effroi ou labyrinthe initiatique, il insuffle au

récit une charge affective singulière, qu'il s'agisse d'abriter l'innocence d'une enfance ou d'incarner les tragédies de l'Histoire. Cette résonance est d'abord formelle. Le paysagiste, à l'égal du cinéaste, est un chorégraphe du regard. Par le jeu des perspectives, l'alternance des ombres et des lumières, le découpage des parterres et des bosquets, il compose une œuvre séquentielle. Déambuler dans un jardin revient ainsi à feuilleter les plans d'un film : le mouvement du promeneur engendre une narration silencieuse, une écriture spatiale où l'espace se fait récit.

Enfin, ces deux arts se rejoignent dans leur rapport intime à la temporalité. Si le cinéma maîtrise le miracle de dilater, suspendre ou condenser les heures, le jardin, lui, est le gardien du temps vivant. Filmer le végétal, c'est capturer les frémissements des saisons, la lente métamorphose du monde et la poésie de l'éphémère. Le jardin s'impose ainsi comme un « scénario vivant », une œuvre polyphonique en perpétuel devenir. En traversant ce paysage, le promeneur n'est plus un simple marcheur : il devient le spectateur captivé d'un film qui se déploie, à chaque pas, sous ses yeux émerveillés.

Pour plus d'informations :

<https://domaine-chaumont.fr/fr/festival-international-des-jardins/edition-2026-le-jardin-fait-son-cinema>

À lire, à voir, à découvrir

LES PUBLICATIONS TECHNIQUES

La méthode paysage

Le réseau des acteurs du paysage (RAP) fédère les acteurs qui pratiquent et promeuvent la démarche et le projet de paysage pour la transition écologique et sociétale des territoires au bénéfice de la qualité du cadre de vie. Né à la suite de « l'appel au bon gouvernement » en mars 2022, le réseau se mobilise pour faire avancer la voie du paysage à tous les niveaux et auprès de tous les publics : État, régions, départements, collectivités locales, etc .

Les partenaires du RAP :

- Association des paysagistes-conseils de l'État
- Fédération française du paysage (FFP)
- Union française des étudiants en paysage (UFEP)
- Collectif Paysages de l'après-pétrole (PAP)
- Fédération nationale des CAUE (FNCAUE)

- Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU), la fédération nationale des SCOT (FNSCOT)
- Fédération nationale des parcs naturels régionaux (FNPNR)
- Réseau des Grands Sites de France (RGSF)
- Association sites et cités remarquables de France, le réseau euro-méditerranéen pour la ville et les paysages (Volubilis)
- Association nationale des pôles territoriaux et des pays (ANPP-Territoire de projet)
- Réseau français des acteurs des politiques agricoles et alimentaires d'agglomération (Terres en villes)

Ce Réseau invite les élus à faire du paysage une véritable politique locale, au service des transitions de leurs territoires. Grâce à la « méthode paysage » exposée dans cette plaquette, des exemples de projets pour servir d'illustrations concrètes.



Ce document a été mis à jour en février 2026 et se trouve disponible sur le site de ces différents acteurs, mais aussi sur notre site du RPO

<https://www.reseau-paysage-occitanie.fr/publication/la-methode-paysage-levier-local-des-transitions/>

Parcs, jardins et espaces verts de Toulouse Métropole



L'AUAT a publié en avril 2026 un état des lieux des espaces verts de Toulouse Métropole. Cette étude s'appuie sur la règle dite du 3-30-300, inspirée des travaux du chercheur Cecil Konijnendijk et des recommandations de l'OMS :

- 3 arbres visibles depuis son logement
- 30% de couvert arboré dans son environnement proche
- 300 m maximum (5 min à pied) pour accéder à un parc ou un jardin public

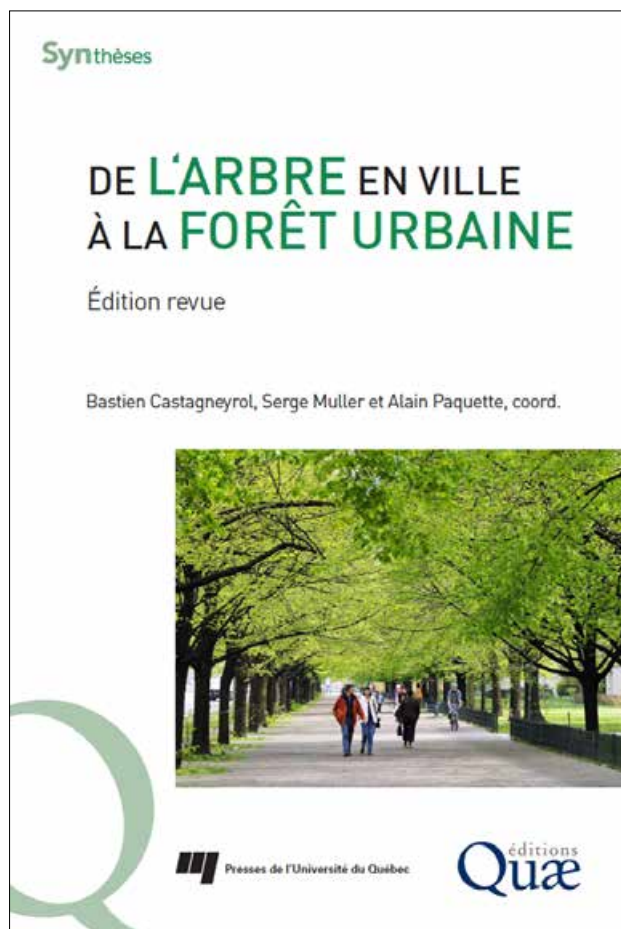
Une synthèse de cette étude est disponible en suivant le lien :

<https://www.ava-toulouse.org/wp-content/uploads/2026/05/Parcs-jardins-et-espaces-verts-de-Toulouse-Metropole-Etat-des-lieux-4p.pdf>

LES OUVRAGES

De l'arbre en ville à la forêt urbaine

Éditions : Quæ, Presses de l'Université du Québec
Auteurs : Bastien Castagneyrol, Serge Muller et Alain Paquette
Parution : avril 2026



La plantation d'arbres est utilisée par de nombreuses municipalités comme solution naturelle pour faire face aux enjeux du changement climatique. Ce choix permet d'abaisser la température en luttant

contre les îlots de chaleur urbains, de fournir un support à la biodiversité, d'améliorer le cadre de vie ainsi que la santé physique et mentale des citoyens.

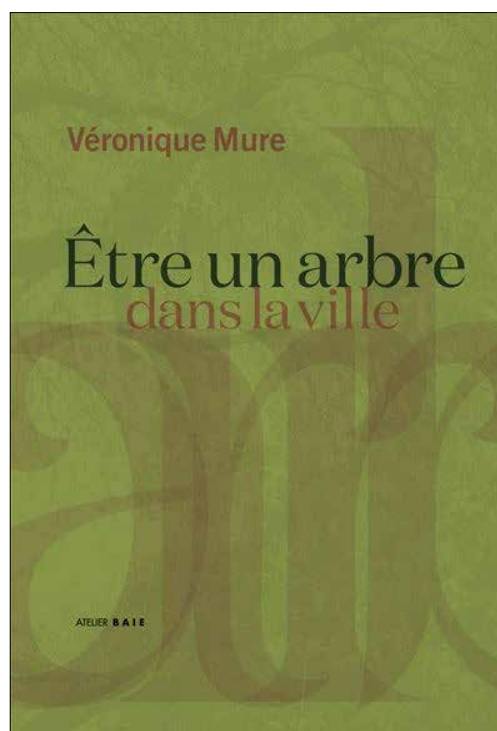
L'arbre en ville, qu'il soit seul, en alignement ou dans un parc urbain, dépend de ses interactions avec les organismes qui lui sont associés dans les feuilles, le bois, le sol mais aussi de ses liens avec les arbres voisins et avec l'écosystème urbain. Fortement liés aux activités humaines, l'arbre en ville et la forêt urbaine font l'objet d'une gestion précise dont les enjeux et les modalités ont évolué au cours du temps.

L'environnement urbain présente en effet des contraintes mais offre également des opportunités pour le développement des arbres. En retour, l'arbre et la forêt contribuent à façonner l'environnement urbain, avec un bénéfice recherché pour les populations humaines, faisant d'eux des objets autant écologiques que politiques.

Cet ouvrage s'adresse à un public averti, et particulièrement aux personnes étudiantes et enseignantes en sciences du vivant et de l'environnement, en géographie, en sociologie et en sciences politiques. Il intéressera également les urbanistes, les gestionnaires des espaces verts et les élus et éeues des municipalités.

Être un arbre dans la ville

Éditions : Atelier Baie
Auteurs : Véronique Mure
Parution : mars 2026



Impossible de penser la ville sans les arbres. Mais comment résistent-ils dans cet espace minéral hostile, souvent coincés entre béton et bitume? Être un arbre dans la ville de Véronique Mure porte leur voix. Botaniste au long cours, elle recompose cinq siècles d'histoire, des premières plantations à l'urbanisme végétal. Associée à des projets de paysages urbains, confrontée à de multiples existences d'arbres, elle s'est forgée un savoir singulier.

Sa conviction: « Il est nécessaire de penser la ville à l'aune d'une vie d'arbre. » Apprenons à cohabiter avec ces êtres vivants, ceux que nous plantons et ceux qui, spontanés, naissent aux marges et lisières de nos cités.

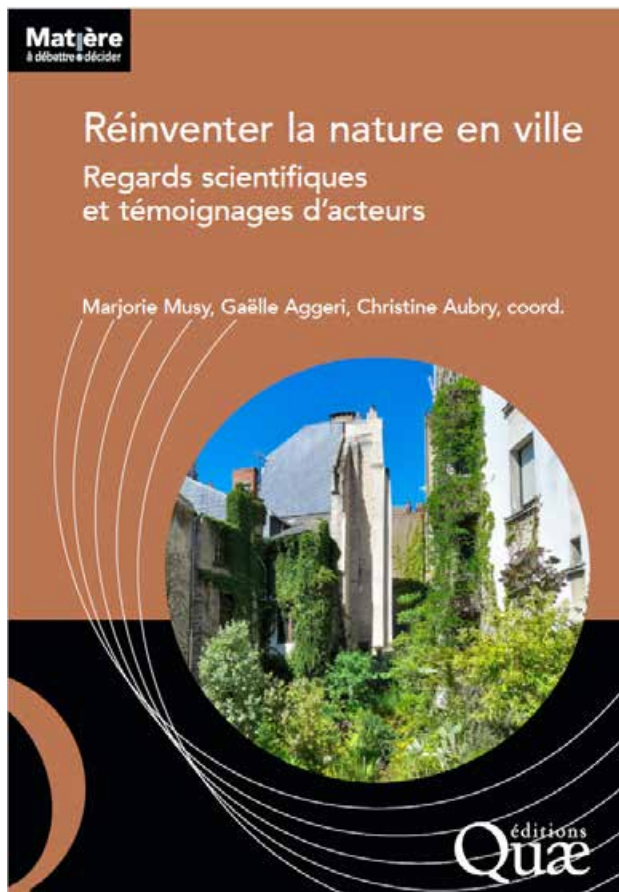
Réinventer la nature en ville - Regards scientifiques et témoignages d'acteurs

Éditions: Quæ

Auteurs: Marjorie Musy, Gaëlle Aggeri, Christine Aubry

Parution: mars 2026

Face au changement climatique, à l'aspiration croissante des citoyens d'accéder à la nature et à la mise en place de nouvelles réglementations, la nature en ville représente une des composantes principales du développement urbain durable.



Cet ouvrage explore la manière dont les collectivités réinventent la nature en ville en intégrant les dimensions environnementales et sociales. Il retrace l'histoire de la nature en ville et des politiques publiques qui la portent et propose une analyse croisée entre scientifiques et praticiens des nouveaux enjeux: gestion de l'eau, de la biodiversité, des sols, de la santé, de l'adaptation au changement climatique. Il montre également les conséquences des évolutions des politiques publiques et des connaissances sur les nouveaux paysages urbains, patrimoniaux, récréatifs ou nourriciers. Enfin, il explore la gouvernance hybride des projets de nature dans les collectivités, intégrant des acteurs institutionnels, associatifs, citoyens, pour aborder la planification, la conception et la gestion de la nature en ville, et ce à toutes les échelles.

L'ouvrage plaide pour un renforcement du dialogue entre élus, scientifiques et praticiens afin de répondre au besoin accru de formations scientifiques, techniques et stratégiques, mais aussi pour la gouvernance des collectifs partenaires, la nature en ville devenant un objet majeur de démocratie. Il s'adresse aux élus, aux cadres de la fonction publique territoriale, aux bureaux d'études, aux agences, ainsi qu'aux associations œuvrant dans le développement urbain.

Signé PAP n° 88 – Une nouvelle alliance avec le feu – Penser le paysage pour composer avec le risque incendie

Auteurs: Soazig Darnay et Jordan Szcrupak

Parution: mai 2026



Nos sociétés ont construit l'illusion d'environnements maîtrisés, gouvernés par des modèles prédictifs et des dispositifs techniques visant la sécurité maximale. Pourtant, la multiplication d'événements catastrophiques, parfois meurtriers, rappelle l'inadéquation de nos cadres de prévention...

L'événement climatique extrême demeure incertain et partiellement prévisible, en raison de la complexité des phénomènes qui associent des échelles multiples et activent des boucles de rétroaction.

Comment intégrer l'incertitude dans la projection et la planification territoriale? Comment faire du risque incendie une nouvelle donnée du projet et de la gestion de paysage? Certains territoires ont développé, sur le temps long, des cultures du risque. Leurs modèles sont-ils dépassés? Comment nous en inspirer?

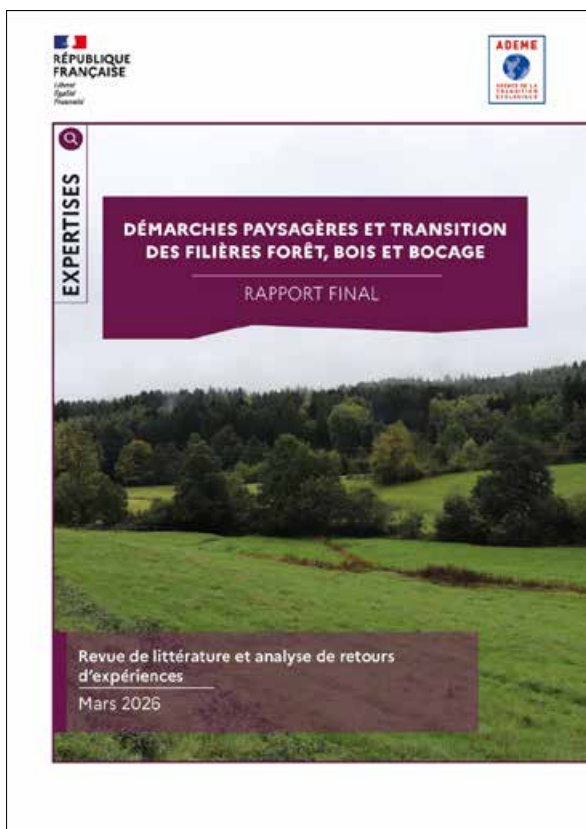
<https://www.paysages-apres-petrole.org/wp-content/uploads/2026/06/Collectif-PAP-nouvelle-alliance-avec-le-feu.pdf>

Démarches paysagères et transition des filières forêt, bois et bocage – revue de littérature et analyse de retours d'expériences

Édition : ADEME

Auteurs : Sonia Fontaine, Eve Jeannerot, Marilou Zouinou

Parution : mars 2026



L'étude vise à comprendre comment les démarches paysagères peuvent accompagner la transition des forêts, des bocages et de la filière bois, dans un contexte de crises écologiques, de tensions d'usage et d'attentes sociétales croissantes. Elle cherche à évaluer leur plus-value opérationnelle, leur rôle de médiation et leur capacité à structurer une dynamique territoriale. L'analyse s'appuie sur une revue de littérature préalable et l'analyse comparative de 9 retours d'expérience (REX) ayant fait l'objet d'une monographie¹ et couvrant un ensemble diversifié de territoires (Bruche, Morvan, Chartreuse, Mézenc, Sainte Baume, Bocage boulonnais, Landes, Marais Poitevin, démarches mises en œuvre par l'Office National des Forêts).

Il résulte de ce travail trois documents complémentaires, à commencer par un rapport, ainsi que les fiches de retour d'expériences de 9 territoires et une infographie de synthèse.

<https://librairie.ademe.fr/energies/9288-demarches-paysageres-et-transition-des-filières-foret-bois-et-bocage-revue-de-litterature-et-analyse-de-retours-d-experiences.html>

Projet de paysage n° 33 – décembre 2025



Faire société(s) avec les animaux pour et par le paysage : constats, actions, perspectives.

<https://journals.openedition.org/paysage/34197>

Points de vue sur le paysage d'hier et d'aujourd'hui

Michel Racine, paysagiste et historien des jardins (1942 – 2026)

Michel Racine, architecte et urbaniste de formation, était aussi paysagiste et auteur de nombreux ouvrages sur les jardins et le paysage.

Après une première vie de conseil pour améliorer la qualité de l'habitat social et le paysage dans le sud de la France, il entre dans l'univers du jardin avec un ouvrage et une exposition à l'IFA sur les rocailleurs en 1981. Il initie les premiers inventaires de jardins et la campagne « Visitez un jardin en France », et réalise le Guide des jardins de France. Professeur à l'École nationale supérieure du paysage de Versailles et représentant pour la France au Comité international ICOMOS-IFLA des paysages culturels, il associe écriture et conseil pour la création et le développement de jardins et de paysages.

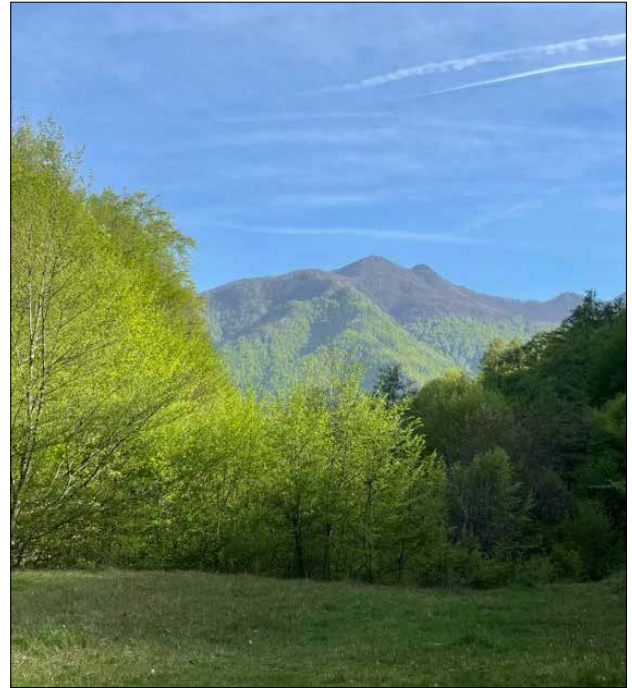


Michel Racine, en 2025
photo: Christine Bastin / Jacques Evrard

Il a été un précurseur du renouvellement du regard sur les jardins.

Il s'était retiré à Saint-Valery-sur-Somme (Somme) où il s'est éteint le 11 mars dernier à l'âge de 84 ans.

Un temps de Hêtres dans les Carpates (Brezoï, Roumanie)



Véronique Mure nous propose de découvrir Brezoï, située au cœur de la Roumanie. C'est un territoire où la montagne, l'eau et la forêt négocient entre elles leurs formes et leurs limites. Au cœur de cette mosaïque se glisse un habitat dont les différentes typologies se côtoient sans se mêler vraiment, de la maison traditionnelle accompagnée de fruitiers et de magnolias aux ensembles sociaux, témoins d'une industrie du bois aujourd'hui révolue.

Un reportage à découvrir ici :

<https://www.botanique-jardins-paysages.com/le-temps-des-hetres-dans-les-carpates-brezoï-roumanie/>



Directrice de publication

Laurence Pujo

directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement Occitanie par intérim

Comité de rédaction

Philippe Labaume

Alain Guglielmetti

et le comité d'animation du Réseau Paysage Occitanie

Contact :

Réseau Paysage Occitanie

reseau-paysage.dreal-occitanie@developpement-durable.gouv.fr



Le Réseau Régional est co-piloté par la DREAL et l'Union Régionale des CAUE Occitanie.